



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 mars 1998 — N° 157

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

18 mars 1998

18 mars 1998

Le mercredi 18 mars 1998

N° 157

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

M. Williams (Nelligan) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de tenir une commission parlementaire afin d'entendre tous les intéressés quant à la décision du gouvernement de réclamer rétroactivement des cotisations auprès des travailleurs à pourboire.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; cinq minutes sont accordées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Williams.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

18 mars 1998

À 12 h 01, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. le Président dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 11 mars 1998 :

—Décision 868 concernant le Règlement modifiant les règlements sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des députés et des cabinets de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1490-980318)

Dépôts de rapports de commissions

M. Baril (Arthabaska) dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 24 et 25 février, 10, 11, 12 et 13 mars 1998, a tenu des consultations particulières et des auditions publiques sur le projet de loi n° 188, Loi sur la distribution de produits et services financiers.

(Dépôt n° 1491-980318)

18 mars 1998

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par M. Williams (Nelligan). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de tenir une commission parlementaire afin d'entendre tous les intéressés quant à la décision du gouvernement de réclamer rétroactivement des cotisations auprès des travailleurs à pourboire.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 193 en annexe)

Pour: **42** Contre: **63** Abstention: **0**

Motions sans préavis

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 25^e anniversaire du Conseil du statut de la femme et reconnaisse l'apport de cet organisme à l'avancement des droits des Québécoises et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

18 mars 1998

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 194 en annexe)

Pour: **100** Contre: **0** Abstention: **0**

M. Gautrin (Verdun) présente une motion concernant le projet de loi fédéral instituant le Fonds de dotation des bourses du millénaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 404, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives;
 - la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 181, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives relativement à la publicité des droits personnels et réels mobiliers et à la constitution d'hypothèques mobilières sans dépossession.
-

M. Pinard, vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de poursuivre les discussions entreprises lors d'une précédente séance de travail;
- la Commission de l'administration publique se réunira afin de procéder à la vérification

18 mars 1998

des engagements financiers du ministère des Transports, contenus dans les listes des mois de février et mars 1997, et ceux du Protecteur du citoyen, contenus dans les listes de janvier à mars 1997.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme Harel, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, proposant que le principe du projet de loi n° 186, Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale, soit maintenant adopté.

Sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, le débat est ajourné.

À 16 h 34, sur la motion de M. Jolivet, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 mars 1998, à 10 heures.

18 mars 1998

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

18 mars 1998

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Williams (Nelligan), débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 193)

POUR - 42

Bélanger	Copeman	Johnson	Middlemiss
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Cusano	Kelley	Mulcair
Benoit	Delisle	Lafrenière	Ouimet
Bergman	Farrah	Lamquin-Ethier	Paradis
Bissonnet	Fournier	Laporte	Parent
Bordeleau	Frulla	Leblanc	Poulin
Bourbeau	Gagnon-Tremblay	Lefebvre	Sirros
Brodeur	Gautrin	LeSage	Vaive
Chagnon	Gauvin	Loiselle	Vallières
Cherry	Gobé	Maciocia	Williams
Ciaccia	Houda-Pepin	Marsan	

CONTRE - 63

Barbeau	<i>(Portneuf)</i>	Désilets	Lachance
Baril	Blais	Deslières	Landry
<i>(Arthabaska)</i>	Boisclair	Dion	<i>(Bonaventure)</i>
Baril	Bouchard	Dionne-Marsolais	Landry
<i>(Berthier)</i>	Boucher	Doyer	<i>(Verchères)</i>
Beaudoin	Boulerice	Duguay	Laurin
Beaulne	Brassard	Facal	Leduc
Beaumier	Campeau	Gaulin	Léger
Bégin	Caron	Gendron	Lelièvre
Bélanger	Carrier-Perreault	Harel	Léonard
<i>(Anjou)</i>	Charest	Jolivet	Létourneau
Bertrand	Chevrette	Julien	Malavoy
<i>(Charlevoix)</i>	Cliche	Jutras	Marois
Bertrand	Côté	Kieffer	Ménard

18 mars 1998

Papineau	Perreault	Rochon	Simard
Paquin	Rioux	Saint-André	(<i>Richelieu</i>)
Paré	Rivard	Signori	Trudel
Pelletier	Robert		Vermette

ABSTENTION - 0

Sur la motion sans préavis de Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité et ministre responsable de la Condition féminine :

(Vote n° 194)

POUR - 100

Barbeau	Bouchard	Dion	Lafrenière
Baril	Boucher	Dionne-Marsolais	Lamquin-Ethier
(<i>Arthabaska</i>)	Boulerice	Doyer	Landry
Beaudoin	Bourbeau	Duguay	(<i>Bonaventure</i>)
Beaulne	Brassard	Facal	Landry
Beaumier	Brodeur	Farrah	(<i>Verchères</i>)
Bégin	Brouillet	Frulla	Laporte
Bélanger	Campeau	Gagnon-Tremblay	Laurin
(<i>Anjou</i>)	Caron	Gaulin	Leblanc
Bélanger	Carrier-Perreault	Gautrin	Leduc
(<i>Mégantic-Compton</i>)	Chagnon	Gendron	Lefebvre
Benoit	Charest	Gobé	Léger
Bergman	Cherry	Harel	Lelièvre
Bertrand	Ciaccia	Houda-Pepin	Léonard
(<i>Charlevoix</i>)	Cliche	Johnson	Létourneau
Bertrand	Copeman	Jolivet	Loiselle
(<i>Portneuf</i>)	Côté	Julien	Maciocia
Bissonnet	Cusano	Jutras	Malavoy
Blais	Delisle	Kelley	Marois
Boisclair	Désilets	Kieffer	Marsan
Bordeleau	Deslières	Lachance	Ménard

18 mars 1998

Middlemiss	Pelletier	Robert	Sirros
Mulcair	Perreault	Rochon	Trudel
Papineau	Pinard	Saint-André	Vaive
Paquin	Poulin	Signori	Vallières
Paradis	Rioux	Simard	Vermette
Paré	Rivard	<i>(Richelieu)</i>	Williams

CONTRE - 0

ABSTENTION - 0